

Décembre 2021

Revenons sur la diffusion du documentaire « L'envers du béton » ce dimanche 5 décembre, dans l'émission *Le monde en face*, sur France 5. Cette émission avance des présupposés non-fondés pour lesquels le secteur Ciment et Béton souhaite rétablir la vérité.

« Le béton, un matériau peu durable et dangereux ? »

Le béton est l'un des matériaux les plus robustes et les plus fiables. Comme n'importe quel autre matériau, il n'est pas éternel, et sa durabilité est conditionnée à sa maintenance et son bon entretien.

Lorsqu'il est mis en œuvre dans les règles de l'art, il permet de concevoir des ouvrages pour une durée d'utilisation de plusieurs décennies : le pont de Chazelet a 146 ans.

L'absence d'entretien, des erreurs lors de la conception des ouvrages ou des malfaçons sont responsables des catastrophes et des effondrements présentés dans le reportage.

« Le béton, un matériau difficilement recyclable ? »

Au contraire, le béton, matériau géosourcé, est l'un des matériaux les plus recyclables et **déjà valorisé à plus de 75%**. Le recyclage du béton dans le béton sous forme de granulats de béton de démolition se développe et fait l'objet d'études approfondies (Projet National Recybéton). En parallèle, une réflexion dès la conception des ouvrages pour favoriser la déconstruction et le réemploi doit être menée.

« Le béton, un matériau prédateur de la biodiversité ? »

En France, **l'exploitation des granulats en carrière est une activité strictement réglementée et contrôlée** par l'État, loin de certaines pratiques étrangères médiatisées. Aussi, la Filière Béton se met au service de la **Biodiversité** en réaménageant les carrières pendant et après leur exploitation. Les études scientifiques menées ont révélé **la richesse du patrimoine écologique des carrières**.

« Le béton, un matériau qui ne peut pas se décarboner ? »

Les acteurs du ciment & du béton investissent massivement dans la R&D pour contribuer à l'atteinte de neutralité carbone de la construction.

L'Industrie Cimentière est engagée dans une stratégie ambitieuse de réduction de ses émissions. Sa feuille de route, en ligne avec le scénario de la Stratégie Nationale Bas carbone (SNBC), prévoit une réduction des émissions comparé à 2015 de respectivement 24% en 2030 et de 80% en 2050.

A noter : contrairement à une idée reçue, **une tonne de ciment n'émet pas une tonne de CO2**. Les émissions, mesurées et validées par tierce partie, sont **en 2019, de 650 kg CO2/tonne de ciment, soit 1/3 de moins que ce qui est communément relayé**.

« Le béton, un matériau du passé ? »

Le béton innove et offre des solutions compatibles avec l'évolution des villes de demain : murs végétalisés, sols drainants, îlots absorbeurs de chaleur, surfaces lumineuses et phosphorescentes.

Le béton a traversé les siècles, il a su s'adapter aux besoins et aux utilisateurs et se fonctionnalise. C'est un matériau en mouvement. Il s'attache d'ores et déjà à faire le trait-union entre présent et futur en mettant en avant le bon matériau au bon endroit.

Auteur

SFIC



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr